

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent soixante-dix neuvième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 28 septembre 2015, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

Octroi d'un dégrèvement pour le projet de formation intitulé Des conditions de travail à la hauteur : former des intervenantes et intervenants pivots dans les régions du Québec pour améliorer la défense des droits au travail

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1129

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-179-4.1;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le programme de dégrèvement pour un projet de formation dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU les critères d'admissibilité et le processus d'évaluation adoptés par le Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la demande formulée par l'organisme Au bas de l'échelle (ABE);

ATTENDU l'article 10.13 de la Convention collective UQAM-SPUQ;

ATTENDU la décision du Comité des services aux collectivités de noter chacun des projets de formation sur cent points selon la répartition suivante : 50 points sur la pertinence sociale et 50 points sur la qualité pédagogique, et de traduire cette évaluation chiffrée par une évaluation littérale;

ATTENDU les explications fournies et les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Lise Gervais, appuyé par monsieur Sylvain Lefèvre, que le Comité des services aux collectivités :

DONNE un avis favorable sur la pertinence sociale et la qualité pédagogique du projet de formation intitulé Des conditions de travail à la hauteur : former des intervenantes et intervenants pivots dans les régions du Québec pour améliorer la défense des droits au travail et lui accorde la note de 88,5 %;

RECOMMANDE à la vice-rectrice à la Recherche et à la création d'autoriser un dégrèvement de 90 heures à madame Stéphanie Bernstein, professeure au Département des sciences juridiques, aux fins d'assurer la formation intitulée Des conditions de travail à la hauteur : former des intervenantes et intervenants pivots dans les régions du Québec pour améliorer la défense des droits au travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 28 septembre 2015

(s) Marcel Simoneau
Président du Comité des services aux collectivités



Le 28 septembre 2015
MNRB/vvp